



PAR COURRIEL

Québec, le 28 août 2024

Monsieur Éric Lupien
Porte-parole
Fruit des îles inc.
info@fruitsdesiles.com



INFORMER

Objet : Projet d'aménagement d'une cannebergière à Sainte-Anne-de-Sorel – Questions complémentaires – DQ12

Monsieur



CONSULTER

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet précité désire obtenir des renseignements complémentaires.

Veuillez trouver, annexées à la présente, des questions dont nous souhaitons grandement recevoir les réponses d'ici le **30 août à 9 h** prochain compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.



ENQUÊTER

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



AVISER

Rachel Sebareme
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

p. j

1. Veuillez déposer à la commission le document *Bilan hydrique et validation des besoins en pompage* mise à jour en juin 2024.
2. Vous avez affirmé qu'en cas d'inondation de récurrence 100 ans, l'eau pourrait remonter par les canaux de distribution et inonder les champs à l'intérieur de la cannebergère (DA6, p. 6).
 - a. La possibilité pour l'eau des inondations de pénétrer dans les canaux de distribution et les champs existe-t-elle uniquement pour les inondations de récurrence 100 ans ? Veuillez expliquer.
 - b. Quels seraient tous les points d'entrée possibles de l'eau des inondations dans les canaux de distribution et les champs ? Si ces points d'entrée sont différents selon les niveaux d'inondation, veuillez le préciser.
3. Veuillez préciser ce que représentent les lignes rouges, mauves, brun pâle et vert pâle dans la figure présentée au DA1.2, p. 1
4. L'entente pour la sécurité routière autour de la zone scolaire a-t-elle été adoptée par le conseil municipal? Si elle a été adoptée et si la version adoptée comporte des différences par rapport à ce qui avait été présenté lors des audiences, veuillez les indiquer.
5. DA1.2 indique une superficie totale de 931 227 m² pour toutes les sections du projet et DQ1.1 indique une superficie totale de 1 101 785 m² pour les infrastructures.
 - a. Veuillez expliquer la différence entre ces deux nombres.
 - b. Quelle est la superficie de l'emprise totale du projet?